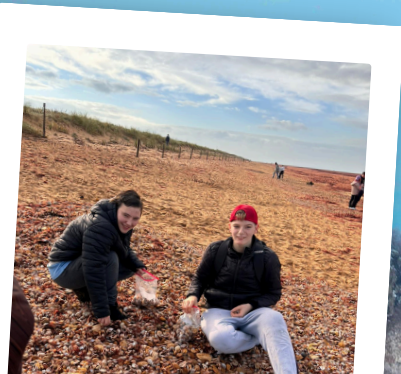




**Les 1000 &
UN Loisirs**

LOISIRS ET SÉJOURS DE VACANCES ADAPTÉS



ANS D'ACCOMPAGNEMENT !

les1000etunloisirs.fr



SÉJOURS AUTOMNE/HIVER 2026

MINEURS 6/17 ANS | ADULTES



Troubles du comportement | TDAH
Troubles du spectre de l'autisme
Handicap mental avec ou sans troubles associés
Déficience intellectuelle
Très bonne à faible autonomie | personnes vieillissantes



AVERTISSEMENTS

Cette brochure peut comporter des erreurs ou omissions. Photos non contractuelles. Crédits photos : © Les 1000 & UN Loisirs (un grand merci à l'ensemble de nos équipes, photographes d'un jour) ; p21, 35, 39 : Au Centre des volcans ; p34,38 : ethic-etapes.fr ; 1ère de couverture © Canva pro. Conception et illustrations graphiques : Damien Mesgard, Baptiste Boidin et Anaïs Soulié (a.souliekan@gmail.com) - © Septembre 2026 | Tous droits de reproduction réservés - Ne pas jeter sur la voie publique.

ÉDITO

Chers adhérents, chers vacanciers,

Changer de saison, c'est aussi changer d'ambiance, d'envies et de découvertes.

Après les beaux jours et les nombreux départs de l'été, l'automne et l'hiver nous invitent à prendre le temps de vivre autrement nos vacances : profiter d'un nouvel environnement, partager des moments chaleureux, découvrir de nouvelles activités et, tout simplement, se faire plaisir.

Cette nouvelle brochure Automne/Hiver 2026-2027 est pensée dans cet esprit. Elle propose une diversité de séjours imaginés pour permettre à chacun de trouver une destination, un rythme et des activités qui lui correspondent. Escapades, découvertes, moments festifs, séjours à la montagne ou encore parenthèses plus tranquilles : autant d'occasions de sortir du quotidien et de vivre pleinement son temps de vacances.

Cette saison marque également la poursuite d'une dynamique engagée à l'occasion des 20 ans des 1000 et UN Loisirs. Deux décennies durant lesquelles notre association a grandi, évolué et adapté ses propositions aux attentes des personnes que nous accompagnons. Cette expérience nous encourage aujourd'hui à continuer d'innover, à écouter les besoins de chacun et à imaginer des vacances toujours plus diversifiées et accessibles.

Je vous souhaite une très belle découverte de cette nouvelle programmation et, surtout, de beaux moments à vivre et à partager !

Anthony Bastien
Président



Anthony BASTIEN
Président du Conseil d'Administration

SOMMAIRE

QUI SOMMES-NOUS ?

04	Notre engagement	08
	Projet associatif et orientations pédagogiques	12
	Nos atouts	14
	L'encadrement dans nos séjours	16
	Organisation logistique	20
	Le public accueilli	24
	Modalités d'inscription	26
	Nos tarifs en toute transparence	30

SÉJOURS ENFANTS 6/17 ANS

32

SÉJOURS PERSONNES ADULTES 18+

36

CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE

40

QUI SOMMES-NOUS ?

UNE ASSOCIATION SANS BUT LUCRATIF NORDISTE, DE PROXIMITÉ ET À TAILLE HUMAINE



- Notre siège social et unique bureau se situe près d'**Armentières (59)** ;



- **90%** de nos adhérents sont domiciliés dans les **Hauts de France** ;



- La proximité favorise les **rencontres**, les **échanges** afin de construire les **partenariats** nécessaires à notre activité ;



- À taille humaine pour **maîtriser nos projets** ainsi que les activités proposées et pour privilégier une **relation conviviale et personnalisée** avec tous les acteurs associatifs (bénéficiaires, adhérents, bénévoles, saisonniers) ainsi qu'avec nos partenaires ;



FICHE D'IDENTITÉ

Association Loi 1901 sans but lucratif
déclarée en Préfecture du Nord sous le numéro W595007166
Non assujettie aux impôts commerciaux
N° intracommunautaire FR80490376571

Agrément Vacances adaptées organisées (VAO) Hauts de France N° HDF-17-12-2025
Agrément Jeunesse Éducation Populaire (JEP) auprès de la SDJES59 N° 59-12-25-002NA
Habilitation ACM auprès du SDJES59 n° 059ORG0941
Immatriculation au registre national des opérateurs de séjours ATOUT FRANCE
N° IM059100040

SIRET 490 376 571 00025

Assurance responsabilité civile professionnelle MAIF n° 3166666H

Garantie financière n° 102006133/ Groupama AC

Assistance-rapatriement : Inter-Mutuelles assistance



TOUTE UNE ÉQUIPE AU SERVICE DE NOTRE PROJET ASSOCIATIF



UN CONSEIL D'ADMINISTRATION **ACTEUR**

Composé de 11 membres bénévoles expérimentés, il présente des compétences certaines en matière d'organisation et d'encadrement de loisirs et séjours adaptés.



4 SALARIÉS PERMANENTS **EXPÉRIMENTÉS**

- Nicolas BARBIER, Directeur
- Guillaume REGNAUT, Directeur-Adjoint
- Lucile GEERAERT, Chargée des inscriptions et relations inscrivants/tiers-payeurs
- Johanna SADOON, Secrétaire & gestion des RH saisonniers



ENTRE 300 ET 350 SAISONNIERS TOUS LES ANS, **MOTIVÉS ET ENTHOUSIASTES**

En s'engageant dans nos équipes d'encadrement, ils/elles s'inscrivent dans les valeurs que nous défendons et mettent en œuvre les projets pédagogiques et de fonctionnement de nos activités.



UN RÉSEAU DE BÉNÉVOLES **FIDÈLES ET DYNAMIQUES**

La contribution régulière de ces personnes contribue à la pérennité du projet (aide à la mise en place de formations, aide logistique au départ/retour...) .



**AOÛT
1964**

**9 MAI
2006**

**6 JUIN
2006**

2009

2012

2016

2017

**AG constitutive :
naissance de
l'association**

**2e salarié
permanent**

**3e salarié
permanent**

**Cap du 5 000ème
vacancier accueilli !**

**Le Dr Reyns emmène
57 patients de
l'hôpital psychiatrique
d'Armentières en
vacances : c'est l'un
des tout premiers
séjour adapté en
France !**

**1er salarié permanent
Ouverture des bureaux
du siège à La Chapelle
d'Armentières**

**Les 1000&UN Loisirs
fête ses 10 ans !**



**CONSULTEZ NOTRE
REVUE DE PRESSE**





2017 2018 2020-2021 2022 2022 2024 2025

1ère mission de
Service Civique



**SERVICE
CIVIQUE**
Une mission pour chacun
au service de tous

Début des séjours
avec accompagnement
sanitaire renforcé

1er séjour 100%
Trouble du
Spectre de
l'Autisme

4e salarié

60 ans du
projet
associatif

Cap du 10 000ème
vacancier franchi !

L'association réussit à proposer des
séjours dans le contexte de COVID19

20 ANS D'ACTIVITÉ

AU 31 DÉCEMBRE 2025

10 243



**BÉNÉFICIAIRES
ACCUEILLIS**

1039



**BÉNÉVOLES
MOBILISÉS**

7075



**SAISONNIERS
RECRUTÉS**

52



WEEK-ENDS

357

SÉJOURS DE VACANCES



66

SORTIES/JOURNÉES RÉCRÉATIVES



NOTRE ENGAGEMENT

POURSUIVANT UN PROJET NÉ IL Y A PLUS DE 60 ANS, NOUS AGISSONS DEPUIS 2006 AFIN DE PROMOUVOIR LE DROIT ET LA POSSIBILITÉ AUX ENFANTS, JEUNES ET ADULTES PRÉSENTANT UNE DÉFICIENCE INTELLECTUELLE DE DISPOSER DE LOISIRS ET DE VACANCES ADAPTÉS.

NOTRE LEITMOTIV ?

Considérer la personne avant son handicap afin d'imaginer les solutions ludiques les plus innovantes.



NOTRE SPÉCIFICITÉ ?

La prise en charge du polyhandicap (déficience intellectuelle avec troubles moteurs et/ou sensoriels associés), l'accueil de personnes avec troubles du spectre autistique ainsi que l'accueil de personnes présentant des troubles du comportement et troubles envahissants du développement (TED).

NOS ACTIVITÉS ?

- Événementiels et sorties ludiques
- Journées récréatives
- Week-ends
- Séjours de vacances petites vacances scolaires (zone B) et été
- Séjours de vacances et loisirs sur-mesure pour les structures médico-sociales
- Expertise et accompagnement dans la formation à l'animation adaptée



NOS CONTRIBUTIONS MILITANTES

L'engagement militant de notre association se traduit au quotidien par son implication active au sein de grands réseaux auxquels elle est adhérente, en particulier auprès du CNLTA (Conseil National Loisirs et Tourisme Adaptés), la Ligue de l'enseignement et la JPA (Jeunesse au Plein Air). Par ces actions, l'association affirme sa volonté d'être un acteur engagé, pleinement investi dans les dynamiques collectives afin de défendre le droit aux vacances pour toutes et tous et de contribuer à la structuration ainsi qu'à la reconnaissance de notre secteur d'activité.



Participation au comité de rédaction du Livre blanc CNLTA
Membre du groupe de travail CNLTA auprès du Ministère



Membre du comité de rédaction du Manifeste des
séjours et des loisirs collectifs pour tous JPA



Membre du groupe national "handicap et inclusion"
de la Ligue de l'Enseignement



LES ENGAGEMENTS

CONSEIL NATIONAL DES LOISIRS ET DU TOURISME ADAPTÉS
CHARTRE QUALITÉ 2018

1 • DES ORGANISMES DE VACANCES ADAPTÉES (OVA)

- **EXERCER** leur activité dans les conditions prévues par les dispositions légales.
- **RESPECTER** les conditions contractuelles.
- **OFFRIR** aux vacanciers les garanties d'accueil, d'accompagnement et de service qu'ils sont en droit d'attendre.

UN ACCUEIL par la mise en place [d'un large choix de destinations, transports, loisirs et hébergements adaptés, sécurisés et fiables.]



CNLTA



CONSULTEZ LE SITE
DU CNLTA



<https://cnlta.asso.fr>



EN NOTRE QUALITÉ D'ADHÉRENTS, NOUS SOUTENONS LE LIVRE BLANC DU CNLTA (CONSEIL NATIONAL LOISIRS ET TOURISME ADAPTÉS)

SYNTHÈSE DES PROPOSITIONS DU CNLTA

Évaluation des séjours (propositions 1 à 4)

- Créer un Observatoire national des vacances adaptées
- Institutionnaliser les échanges entre opérateurs et services de l'État
- Mettre en place une Instance Nationale Paritaire
- Légitimer le système d'évaluation qualité du CNLTA

Sécurité des séjours (propositions 5 à 8)

- Maintenir le cadre actuel pour la sécurité sanitaire
- Faire évoluer la sécurité des bâtiments dans une démarche concertée
- Formaliser les visites des sites d'hébergement
- Développer des outils communs de prévention au sein du CNLTA

Accessibilité économique (propositions 9 à 11)

- Organiser un Grenelle du droit au départ en vacances
- Réformer le système de financement des séjours adaptés
- Améliorer l'information sur les aides existantes auprès des adhérents du CNLTA

Diversification de l'offre (propositions 12 à 15)

- Créer le prix annuel de l'innovation en VAO
- Élaborer un cadre opérationnel pour les personnes à forts besoins d'accompagnement
- Réaffirmer la dimension touristique des séjours
- Organiser des colloques thématiques réguliers

Encadrement des séjours (propositions 16 à 18)

- Valoriser l'engagement dans les VAO comme expérience professionnelle reconnue
- Renforcer le cadre de formation sans créer de diplôme spécifique
- Déployer des outils de formation harmonisés auprès des adhérents du CNLTA

Simplification administrative (propositions 19 à 22)

- Développer les fonctionnalités du SIVAO
- Instaurer un agrément VAO à durée indéterminée
- Garantir une coordination sous le contrôle



**22 PROPOSITIONS CONCRÈTES
AFIN DE GARANTIR L'AVENIR DES
SÉJOURS DE VACANCES ADAPTÉS**



NOTRE PROJET ASSOCIATIF & NOS ORIENTATIONS PÉDAGOGIQUES

Notre association n'est pas seulement un organisme prestataire de services de vacances et de loisirs : elle est avant tout porteuse d'un projet associatif qui privilégie l'action auprès des personnes en situation de handicap et de leurs aidants.

3 VALEURS FORTES

Considérer la personne avant son handicap

Placer chaque vacancier au cœur du projet associatif

Privilégier un cadre humain et convivial



NOS OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

- Défendre l'inclusion, l'autonomie et l'épanouissement de la personne en situation de handicap ;
- Croiser les regards, faire de nouvelles rencontres ;
- Changer les habitudes tout en conservant un lien étroit avec l'environnement habituel ;
- Découvrir et faire vivre de nouvelles activités, de nouvelles sensations dans un esprit convivial et ludique ;
- Favoriser le droit au répit des aidants ;



“DES VACANCES POUR PERSONNES HOSPITALISÉES, ET NON UN HÔPITAL EN VACANCES” (DR MICHEL REYNS)

Il est important de rappeler que notre action relève exclusivement du champ de l'animation. Par conséquent, nos activités et nos séjours en particulier ne peuvent pas être assimilés à une structure médico-sociale, un transfert d'établissement ou à un placement sanitaire.

LES PROJETS PÉDAGOGIQUES DE NOS ÉQUIPES D'ENCADREMENT

- PROPOSENT UN CADRE **ADAPTÉ AUX BESOINS ET ATTENTES DE CHAQUE VACANCIER** ;
- PERMETTENT DE VIVRE UN VÉRITABLE **TEMPS DE LOISIRS ET DE DÉTENTE** ;
- FONT DÉCOUVRIR DE NOUVELLES ACTIVITÉS DANS UN ESPRIT **CONVIVIAL ET LUDIQUE** ;
- SONT SOURCE D'**ÉPANOUISSEMENT** POUR LA PERSONNE ACCUEILLIE ;

LISEZ NOS PROJETS
PÉDAGOGIQUES !



<https://les1000etunloisirs.fr/projets-pedagogiques-2/>





NOS ATOUTS

20 ANS D'EXISTENCE MAIS 60 ANS D'EXPÉRIENCE

Depuis 2006 nous perpétuons le savoir-faire acquis depuis l'origine du projet lorsque dans les années 60 le Dr Michel REYNS et son épouse Anne-Marie ont créé les tout premiers séjours de vacances adaptés en France.



PROXIMITÉ ET TAILLE HUMAINE

Nous revendiquons et limitons volontairement notre rayonnement et notre offre afin de :

- maîtriser les projets et les activités que nous mettons en place ;
- favoriser les rencontres, les échanges afin de construire les partenariats indispensables à la réussite d'un départ en séjour de vacances adapté.

CONFIANCE ET TRANSPARENCE

Quitter ses habitudes, son quotidien, n'est facile pour personne ! C'est pourquoi nous prenons soin de construire une relation privilégiée avec nos vacanciers, leurs familles et aidants à travers différentes actions pour que l'expérience des vacances soit une réussite pour tous.





AVANT LE DÉPART



PENDANT L'ACTIVITÉ



APRÈS LE RETOUR

Accompagnement individualisé lors de la procédure d'inscription,
Mise en œuvre de partenariats spécifiques en cas de besoin,
Rencontre sur demande pour mieux faire connaissance avec le futur vacancier ;

Établir un lien permanent entre la famille, la structure, le vacancier et les 1000 & UN Loisirs grâce aux coordonnées postales, ligne téléphonique dédiée, blog sécurisé ;

Bilan transparent avec les familles et structures pour établir de manière constructive les points positifs et faire remonter les aspects qui le sont moins ;

L'ENCADREMENT DE NOS ACTIVITÉS

C'est une équipe responsable, compétente et passionnée qui mettra tout en œuvre pour proposer des moments inoubliables !

Tous nos intervenants acceptent et partagent nos valeurs et nos exigences pédagogiques. Par ailleurs, chacun est formé lors de temps spécifiques à sa mission (formation au public accueilli, gestion d'équipes pluridisciplinaires, formation sanitaire...).

ÉQUIPE DE DIRECTION



UN-E DIRECTEUR-TRICE :

il/elle coordonne l'équipe d'encadrement et la logistique de l'activité. Il/elle est garant-e de la sécurité physique, morale et affective de chacun ainsi que du projet pédagogique qu'il/elle met en place ;



UN-E ADJOINT-E PÉDAGOGIQUE :

en appui de son/sa directeur-trice, il/elle encadre les animateurs pour la mise en place d'actions variées et de qualité ;



UN-E OU PLUSIEURS ASSISTANT-E-S SANITAIRES :

il/elle met ses compétences sanitaires (IDE, élève infirmier ou titulaire du PSC1....) au service des vacanciers et des encadrants. Il/elle veille à la sécurité physique et affective des personnes et s'assure de la bonne hygiène des locaux.

L'adjoint-e sanitaire est garant-e de l'administration et du bon suivi des prescriptions de soins et des traitements médicamenteux. Il/elle conseille et forme les animateurs sur les aspects de vie quotidienne, de rythme de vie des vacanciers et des activités qui leur sont proposées.

ÉQUIPE D'ANIMATION

Elle assure l'accompagnement des participants dans les temps de vie quotidienne et l'encadrement des activités.

En cas d'activités spécifiques et notamment sportives, nous faisons appel à des intervenants diplômés en fonction des réglementations régissant l'activité pratiquée. Au-delà de leurs compétences, nos animateurs sont avant tout recrutés pour leur sens des responsabilités, leur motivation et leur souci du respect des personnes handicapées.

ÉQUIPE TECHNIQUE



(WEEK-ENDS ET SÉJOURS UNIQUEMENT*)

Afin de permettre à l'équipe pédagogique de se consacrer pleinement aux vacanciers, l'intendance (repas, ménage, blanchisserie...) est toujours gérée soit par une équipe technique recrutée par nos soins (gestionnaire de maison, cuisinier, aide de cuisine, personnel de ménage) soit par un prestataire extérieur.

** Certains de nos week-ends peuvent se dérouler en gestion libre (gestion par l'équipe et les vacanciers à travers un projet favorisant l'autonomie)*





AVANT LE DÉPART

NOS MOYENS D'ACCOMPAGNEMENT & DE FORMATION

Chacun de nos séjours fait l'objet d'un plan d'accompagnement et de formation personnalisé :

- **Plusieurs rendez-vous de préparation** avec le/la directeur-trice du séjour ;
- **Accompagnement continu** sur le plan administratif, pédagogique et logistique ;
- Mise en place de **référénts pédagogiques** (parrainage par un ancien de tout nouveau directeur et des **référénts sanitaires** (IDE bénévoles qui supervisent la formation des assistants sanitaires) ;
- Mise en place de **formations individuelles ou/et collectives** (week-end des équipes de direction, formations au public accueilli ou à la gestion de l'infirmerie...) ;
- Minimum 1 **réunion de préparation institutionnelle** obligatoire ;
- **Temps d'information et accompagnement** lors du rassemblement départ de l'équipe d'encadrement ;

PENDANT LE SÉJOUR

- **Accompagnement continu des équipes d'encadrement** par les personnes ressources de l'association ;
- **Cellule écoute conseil** interne 24h/24 et 7j/7 ;

APRÈS LE RETOUR

- **Accompagnement continu des personnes ressources** de l'association ;
- **Temps de bilan** avec l'équipe de direction du séjour ;



LA FORMATION CPI

UNIQUE EN FRANCE



Prévenir. Protéger. Accompagner.
www.crisisprevention.fr
frcontact@crisisprevention.com

FORMATION DE NOS ÉQUIPES D'ENCADREMENT EN MATIÈRE DE PRÉVENTION, GESTION ET DÉSAMORÇAGE DES COMPORTEMENTS VIOLENTS OU AGRESSIFS

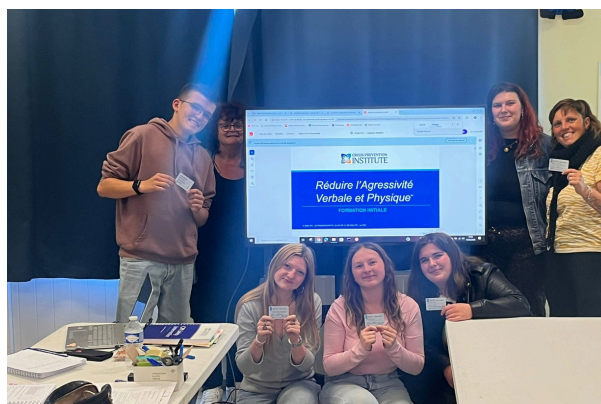
En novembre 2022, 10 bénévoles référents 1000 & UN Loisirs ont bénéficié d'une formation pour devenir Instructeurs Certifiés CPI (Crisis Prevention Institute).

CPI est le leader mondial en formation pratique pour prévenir, gérer et désamorcer les situations de comportements agités ou violents. La formation Réduire l'Agressivité Verbale et Physique™ insiste en priorité sur la prévention et sur l'apprentissage de stratégies et de techniques pour réduire toute forme d'agressivité (physique, et/ou verbale), toujours dans la bienveillance et dans le souci de la dignité de la personne. Elle s'appuie sur des valeurs constantes de donner un cadre de Sollicitude, de Bien-être, de Protection et de SécuritéSM aux personnes accompagnées tout comme aux professionnels, grâce à des approches opérationnelles de désescalade et de prévention des crises qui ont fait leurs preuves.

Notre partenariat avec CPI permet aujourd'hui à nos 10 référents instructeurs de transmettre la formation auprès de l'ensemble de nos équipes d'encadrement qui accueillent des vacanciers sujets à des troubles du comportement. En France, c'est la première fois qu'un organisme de séjours de vacances adaptés dispose de ses propres instructeurs CPI.

CPI EN QUELQUES MOTS

CPI est un organisme de formation et d'accompagnement spécialisé dans la prévention et la gestion des crises. Fort de 40 ans d'expertise à l'international, CPI est né de la volonté d'aider les professionnels du soin et de l'accompagnement à mieux identifier et anticiper les situations qui pourraient devenir violentes, et à mieux gérer les comportements violents le cas échéant, en toute sécurité et dans le respect de la personne. Le modèle de « formation de formateurs », privilégié dans le monde entier, permet aux organisations de développer et d'entretenir une expertise en interne, et de déployer la formation de façon exponentielle à l'ensemble des professionnels intervenant auprès du public qu'ils accompagnent.



L'ORGANISATION LOGISTIQUE DE NOS ACTIVITÉS



LIEU DE DÉPART ET D'ARRIVÉE

Ils sont les premiers et les derniers souvenirs de nos vacanciers et sont souvent chargés d'émotion ! Toute l'équipe d'encadrement sera donc disponible aux premiers instants pour accueillir les vacanciers et leurs familles. Les lieux de départ et d'arrivée sont précisés dans la description de chaque activité ou séjour. Pour toute demande d'organisation différente, n'hésitez pas à nous contacter.

LE VOYAGE ET LES DÉPLACEMENTS SUR PLACE

Nous prenons en charge toute l'organisation logistique afin de maîtriser complètement le dispositif et les critères de confort et de sécurité.



- **Les voyages principaux** s'effectuent directement de nos points de départ au lieu de villégiature, sans relais intermédiaire ou point de jonction. De même, nous privilégions des horaires de rendez-vous adaptés au rythme des vacanciers. Les voyages en autocar sont soumis à la stricte réglementation européenne en matière de transport de personnes. Ils sont organisés avec un équipage sensibilisé à notre public et à ses besoins spécifiques. Soucieux d'une relation de proximité et d'une qualité de service optimale, nous travaillons uniquement avec des sociétés de transport. Les voyages en train sont soumis aux conditions tarifaires et de sécurité pratiquées par la SNCF.

- **Les déplacements sur place** : Pour chaque séjour nous louons un ou deux minibus en fonction des besoins. Pour certains déplacements de groupe, nous pouvons faire appel à des sociétés de transport locales avec conducteurs professionnels. Pour les séjours organisés durant les petites vacances scolaires, le bus principal reste sur place avec ses conducteurs afin d'assurer les déplacements du groupe.



HÉBERGEMENT

(WEEK-ENDS ET SÉJOURS UNIQUEMENT)

Les hébergements font aussi partie des souvenirs de nos vacanciers ! C'est pourquoi nous les choisissons avec soin afin de garantir aux participants un maximum de confort ! Chacun d'eux répond favorablement aux normes de sécurité et fait l'objet d'une ou plusieurs visites préalables pour assurer une organisation optimale. Nous privilégions toujours la convivialité et une vie de groupe harmonieuse. Possibilité d'accueillir les couples : nous consulter

ALIMENTATION & HYGIÈNE

Nous garantissons une nourriture équilibrée et variée, adaptée aux indications que vous nous donnerez lors de l'inscription. Les prescriptions alimentaires en rapport avec des convictions religieuses sont respectées en fonction des contraintes de la vie en collectivité. L'hygiène corporelle fait également l'objet d'une grande attention, dans le respect de l'intimité et de la pudeur de nos vacanciers. Tout est mis en oeuvre pour que la sécurité affective et physique des vacanciers soit respectée et assurée.

L'ACCESSIBILITÉ PMR DANS NOS ACTIVITÉS



ACTIVITÉS AVEC HÉBERGEMENT

(WEEK-ENDS, SÉJOURS)

- Sélection préalable de maisons accessibles PMR (ascenseur/re-de-chaussée / sanitaires adaptés) ;
- Visite préalable d'un salarié permanent avant toute signature d'un contrat d'accueil ;
- Repérage de la maison par l'équipe de direction du séjour avant le déroulement de celui-ci ;



ACTIVITÉS SANS HÉBERGEMENT

(ÉVÈNEMENTIEL, JOURNÉE RÉCRÉATIVE)

- Nous veillons à ce que toutes nos activités de loisirs soient accessibles PMR et adaptées ;



TRANSPORT

- Dans la mesure du possible et des disponibilités du matériel, le transport principal se fait en bus grand confort PMR (ascenseur extérieur) ;
- Location de minibus adaptés selon les disponibilités auprès des agences de location ;
- Mise à disposition de nos équipes de rampes amovibles ;



VIE QUOTIDIENNE

- Selon les besoins, possibilité de louer des lèves malades, lit médicalisé ;
- Mise à disposition de nos équipes de ceintures de maintien, alèses portoir, chaises douche ;
- Formation ergo dispensée à nos équipes saisonnières ou bénévoles ;
- Taux d'encadrement adapté aux besoins ;

LES ACTIVITÉS PROPOSÉES



EN WEEK-END ET/OU SÉJOURS

Elles sont adaptées aux capacités et attentes de chaque vacancier. Les activités se déclinent en autant de programmes à la carte à travers lesquels chacun s'auto-détermine selon ses souhaits et envies. Nous associons :

- **les activités « classiques »** (grands jeux, activités manuelles, soirées à thème, temps calmes...) ;
- **les activités de découverte selon les attraits touristiques locaux** (faune et flore, coutumes et patrimoines locaux, randonnées, excursions...) ;
- **les activités de loisirs selon le cadre géographique** (exemples : équitation, char à voile, piscine, acrobranche...) ;

Les activités indiquées dans le descriptif de chaque séjour sont les activités qui peuvent potentiellement être proposées sur place ou à proximité. Leur présentation dans cette brochure n'est pas exhaustive et n'est pas contractuelle. Il appartient à l'équipe d'encadrement d'évaluer et adapter sur place le programme d'activité en fonction des aléas météorologiques, les capacités et envies des vacanciers.

CAPACITÉ D'ACCUEIL

Dans nos séjours de vacances, nous accueillons de 10 à 25 vacanciers en fonction des profils et autonomies. Nous favorisons les dynamiques de groupe afin de garantir une ambiance festive et ainsi favoriser la rencontre entre les vacanciers. Des unités de vie sont mises en place à l'intérieur d'un effectif de vacancier afin de respecter les âges, les capacités de chacun. Dans nos week-ends, nous accueillons entre 10 et 20 bénéficiaires maximum. Dans nos journées ou sorties récréatives, les groupes sont composés de 10 bénéficiaires maximum afin de proposer une ambiance familiale qui favorise une meilleure intégration et des échanges privilégiés au sein du groupe.

L'ACCUEIL DES PUBLICS SPÉCIFIQUES

Depuis son origine, notre projet porte une attention particulière aux personnes qui ont peu ou pas de solution de loisirs ou de vacances. Bien entendu, comme tous les organismes, nous avons nos limites d'accueil qui sont avant tout liées à la capacité de la personne à vivre en collectivité ou à son état de santé général.

Mais, plutôt que de refuser d'emblée une demande ou de lister les publics que nous n'accueillons pas, nous préférons la démarche qui vise, dans un premier temps, à laisser le champ des possibles ouvert. Ensemble, nous vérifierons notre champ de compétence afin de proposer la solution la plus adaptée et sécurisée possible.

UN DOUTE, UN QUESTIONNEMENT SUR NOTRE CAPACITÉ D'ACCUEIL ?

N' hésitez pas à nous contacter : nous étudierons ensemble la faisabilité ou non du projet de loisirs ou de vacances de votre bénéficiaire. Le cas échéant nous vous proposerons une préparation au départ spécifique (rencontre, temps d'échange avec les professionnels du lieu d'hébergement de la personne...).



Pour toute question, contacter Lucile :
contact@les1000etunloisirs.fr



L'AUTONOMIE DU VACANCIER

La constitution de groupes homogènes est l'un des facteurs essentiels au bon déroulement d'une activité de loisirs ou d'un séjour. C'est pourquoi il convient de bien apprécier l'autonomie de chaque vacancier dans chaque domaine d'évaluation. Nous considérons que l'autonomie d'une personne doit s'entendre sous tous ses aspects : mobilité, actes de la vie quotidienne mais aussi communication et comportement. Ainsi une personne mobile peut être considérée comme à moyenne autonomie sur le plan de la vie quotidienne ou uniquement sur la base de son comportement.

Seule l'évaluation du dossier d'inscription réalisée par nos équipes fera foi pour déterminer l'autonomie. Cette évaluation est détaillée sur chaque confirmation d'inscription. Pour toute question ou incompréhension, nous sommes à votre disposition dans un délai d'un mois maximum à partir de la confirmation d'inscription. Passé ce délai, l'évaluation sera reconnue comme ferme et définitive.

COMMENT ÉVALUER L'AUTONOMIE D'UN VACANCIER ?

Ci-contre et à titre purement indicatif notre grille de lecture nous permettant d'évaluer le profil d'un vacancier.

Mobilité	Autonomie dans la vie quotidienne	Communication	Comportement
1 Aucun problème de locomotion	1 Autonomie pour se laver, manger, s'habiller Sait se repérer Présence discrète de l'encadrement (vigilance)	1 Comprend et se fait comprendre verbalement	1 Sociable, dynamique, participe... Ne pose aucun problème particulier
2 Fatigable médicalement Se déplace sans difficulté pour de petites promenades Rythme Lent	2 Besoin d'être stimulé Nécessité ponctuelle de l'intervention de l'encadrement. Assistance ponctuelle.	2 Comprend mais a des difficultés à se faire comprendre	2 Angoissé, craintif, phobique. Pas de difficultés dans la gestion de l'anxiété. A surtout besoin d'être rassuré. Pas de crise.
3 Marche avec l'aide ponctuelle d'un tiers, d'un appareillage particulier ou d'un fauteuil occasionnel.	3 Peu d'autonomie Aide effective Besoin d'accompagnement Assistance renforcée	3 Difficultés majeures de communication	3 Sujet à l'anxiété, craintif, mais ne se met pas en danger ni lui ni les autres. Crise facilement canalisable.
4 Personne à mobilité réduite dépendante d'une autre personne (avec fauteuil ou corset en permanence)	4 Dépendant pour tous les gestes quotidiens. Assistance permanente de l'encadrement	4	4 Peut présenter une agressivité à caractère physique, verbal, ou sexuel. Est susceptible de fuir. Nécessite un accompagnement renforcé.

NOS MODALITÉS D'INSCRIPTION

UNE LOGIQUE DE PARTENARIAT

Nous aider à connaître du mieux possible le vacancier est LA clé de la réussite d'un projet de départ en séjour de vacances adapté. Si le bon remplissage du dossier d'inscription nous permet de disposer d'informations précieuses pour l'organisation du séjour et la mise en place des moyens qui permettront un accueil le plus adapté possible à chaque situation, un échange constant et constructif dès la phase de réservation permet de bien comprendre les besoins de chacun. Bien entendu, toutes les données échangées, y compris les informations médicales, seront exploitées en toute discrétion (les données médicales relevant du secret médical partagé) : nous ne pouvons pas demander à nos équipes de bien s'occuper des vacanciers si elles n'ont pas accès à l'ensemble des informations les concernant.

RÉSERVEZ EN TOUTE SÉRÉNITÉ !

Certains parlent de « pré-inscriptions », de « pré-réservation »...

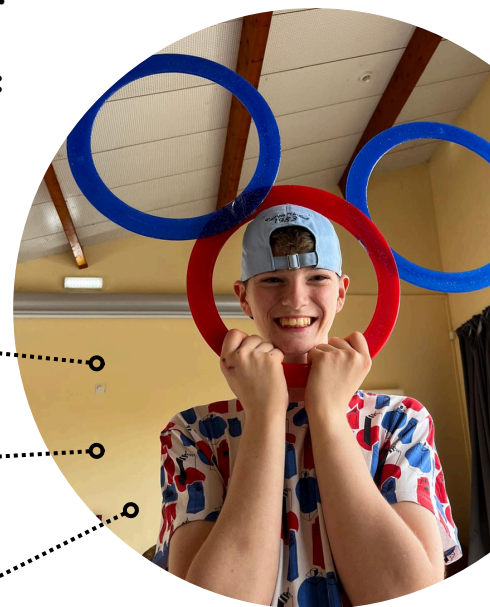
Chez nous cela correspond à la phase de « réservation ».

Durant cette étape, vous ne prenez aucun engagement financier :

**PAS DE FRAIS DE « PRÉ-INSCRIPTION » OU DE
RÉSERVATION NON REMBOURSABLE**

PAS D'ACOMPTE NI D'ADHÉSION À VERSER

**AUCUN FRAIS S'IL Y A UN DÉSISTEMENT
DURANT CETTE PHASE ET CE, QUELLE
QU'EN SOIT LA RAISON**



Cela vous laisse toute la latitude pour monter ou consolider un plan de financement tout en étant certain que durant ce temps la place est réservée. La seule obligation pour un inscripteur lors de la phase de réservation est de nous retourner le dossier d'inscription complet pour la date indiquée dans l'accusé réception que nous vous envoyons à réception de votre demande de réservation.

De notre côté, nous nous engageons à :

- **bloquer la place durant le temps imparti** pour nous retourner le dossier d'inscription dûment complété ;
- Vous **accompagner** en cas de questionnement ou de difficultés ;
- **Étudier le dossier d'inscription** quand nous le recevons (compter entre 15 et 21j de traitement du fait de l'implication de nos intervenants médicaux et infirmiers bénévoles) ;



COMMENT RÉSERVER ?



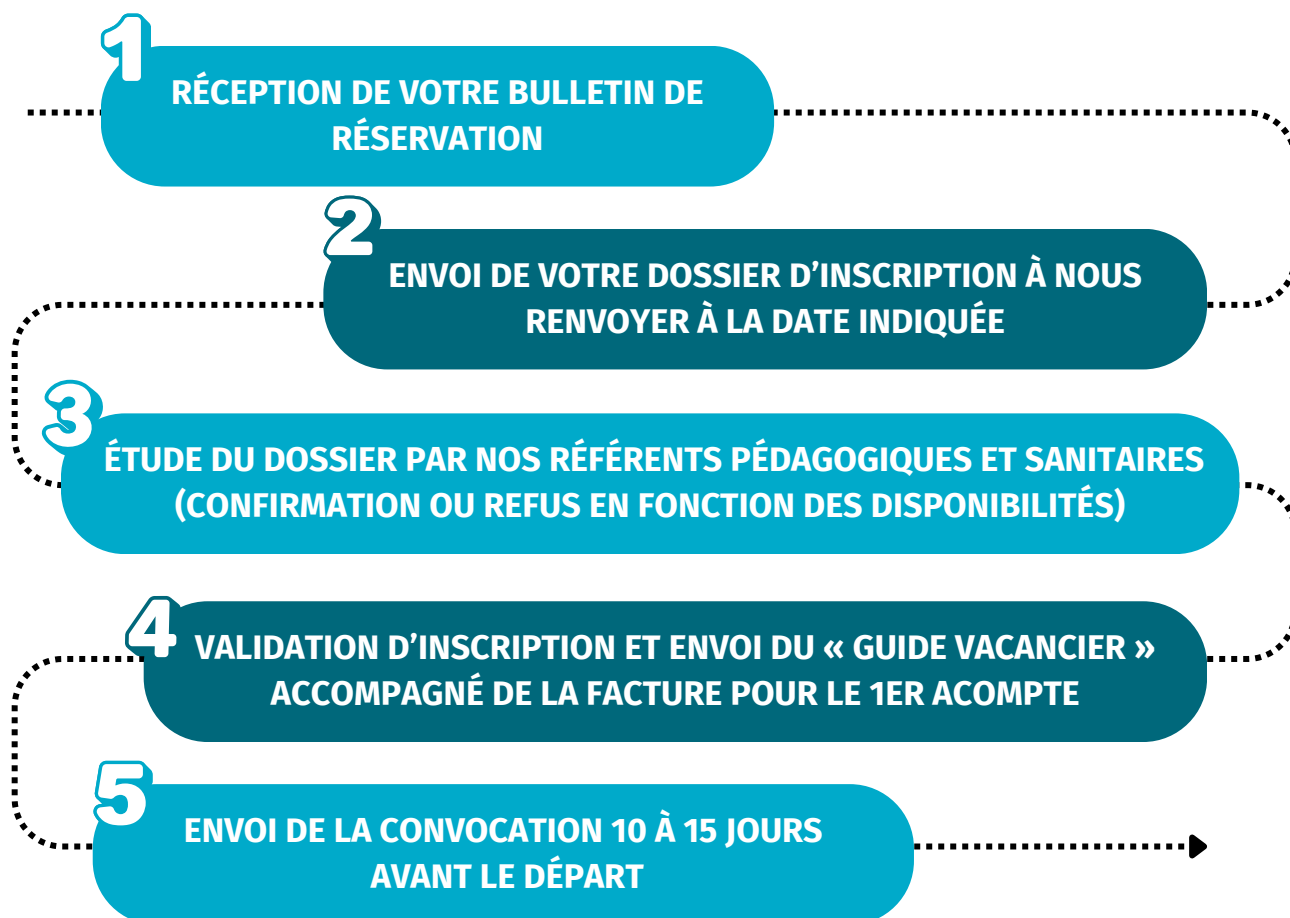
Les réservations s'effectuent uniquement à l'aide du bulletin individuel joint avec nos brochures d'activités ou téléchargeable depuis notre site internet les1000etunloisirs.fr (page d'accueil, onglet « brochures 2026 » *). Ce bulletin peut nous être retourné par mail ou voie postale.



ATTENTION :

Aucune demande de réservation ne sera traitée par téléphone.
Inscription de groupes supérieurs à 4 vacanciers : nous contacter

LES ÉTAPES CLÉ DE NOTRE PROCESSUS D'INSCRIPTION*



**Hors cas des inscriptions réalisées par les services de l'Aide Sociale à l'Enfance qui répondent à des marchés publics spécifiques.*

LA VALIDATION DÉFINITIVE DE L'INSCRIPTION

Aucune demande d'inscription (ancien ou nouveau vacancier) n'est confirmée ni ne peut être considérée comme définitive sans une validation du dossier d'inscription par nos soins. Pour nous, c'est la garantie de pouvoir vérifier que nous sommes bien en capacité d'accueillir le vacancier dans les meilleures conditions possibles.



DÈS LORS QUE LE DOSSIER EST VALIDÉ PAR NOS SOINS :

- L'inscription est ferme et définitive : une confirmation écrite vous est alors envoyée ;
- Nous vous demanderons un premier acompte ;
- Un désistement pourra générer des frais (cf nos conditions générales de vente) ;



POUR TOUTE QUESTION, CONTACTER LUCILE :
contact@les1000etunloisirs.fr



NOS TARIFS EN TOUTE TRANSPARENCE

Les 1000 & UN Loisirs, en tant qu'association loi 1901 à but non lucratif et à gestion désintéressée propose ses prestations sans intention de réaliser des profits. Les tarifs appliqués nous permettent de garantir des niveaux de qualité et de sécurité optimaux. Ils prennent également en charge tous les coûts liés à l'activité (cfCGV, p56) et les frais de fonctionnement de notre association tout au long de l'année. En moyenne en 2025, notre prix de journée est de 245 euros nets de taxe/vacancier.

CONDITIONS ET MOYENS DE PAIEMENT

Aucun paiement n'aura lieu avant la confirmation d'inscription envoyée par nos soins (voir modalités d'inscription).

SÉJOURS DE VACANCES

Acompte + montant de l'adhésion dès réception de la confirmation d'inscription.
Échelonnement du paiement selon l'échéancier indiqué dans la confirmation d'inscription. Le paiement complet doit ensuite intervenir 15 jours maximum avant le départ.

AUTRES ACTIVITÉS

Paieement de l'intégralité des frais + montant de l'adhésion dès réception de la confirmation d'inscription.

MOYENS DE PAIEMENT ACCEPTÉS

Chèque bancaire, chèques vacances ANCV, virement bancaire. Possibilité de mettre en place gratuitement un paiement des échéances par prélèvement automatique (nous contacter).

DÉSISTEMENT AVANT LE DÉPART

Cf Conditions Générales de Vente p.25



SURCÔÛ LIÉ AU HANDICAP

Sur demande vous pouvez obtenir un devis détaillant le surcoût lié au handicap (nécessaire pour les demandes d'aides).

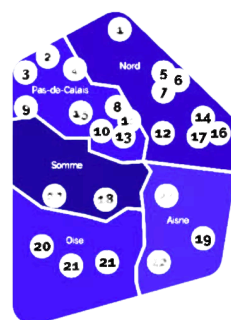
PLAN DE FINANCEMENT (TIERS PAYEURS)

Nous veillons à prêter une oreille attentive aux situations particulières. Si tout ou partie des frais est pris en charge par un ou plusieurs tiers-payeurs (Comité d'Entreprise, CAF, Conseil Départemental, CPAM...), nous fournirons obligatoirement et dès que possible l'accord de prise en charge écrit (la simple mention verbale ou écrite de l'aide par l'inscriveur ne suffit pas, il faut que l'accord soit exprimé explicitement par écrit par le tiers payeur lui-même). À réception nous le déduisons de votre facture.



24 plateformes
d'accompagnement
et de répit
dans les
Hauts-de-France

SOUTENIR LES
AIDANTS
HAUTS-DE-FRANCE





SÉJOURS MINEURS 6/17 ANS



Troubles du comportement - Troubles du spectre autistique - Handicap mental

Déficiência intellectuelle - Très bonne à faible autonomie

RAPPEL

Nos séjours accueillent des mineurs à partir de 6 ans révolus jusqu'à 17 ans. Selon la réglementation en vigueur, c'est l'âge au premier jour du séjour qui doit être pris en compte (par exemple un jeune qui a 18 ans durant le séjour devra être inscrit dans un séjour pour mineurs).

COMPOSITION DES GROUPES



- Nous accueillons de 10 à 25 vacanciers maximum par séjour ;
- Afin de tenir compte des rythmes de vie et besoins de chacun, nos équipes composent des unités de vie à l'intérieur du groupe en fonction des âges et des autonomies.

ATTENTION :

Notre projet veille à s'adapter à la réalité des demandes formulées. C'est pourquoi, à l'heure où nous éditons cette brochure, il nous est impossible de connaître avec précision l'autonomie des vacanciers qui seront inscrits dans nos différents séjours. Pour cette raison, nous serons parfois amenés à vous proposer une autre destination que celle choisie lors de votre réservation.

*Pour les séjours de petites vacances pour lesquels nous ne proposons qu'une seule destination, 3 sous-groupes sont systématiquement constitués en fonction de ces tranches d'âge.

BON À SAVOIR !

Tous nos séjours de vacances pour mineurs sont télé-déclarés en tant qu'accueils collectifs de mineurs (ACM) avec hébergement auprès des Services départementaux à la jeunesse à l'engagement et au sport (SDJES). Le SDJES du département d'accueil exerce un contrôle global dans les domaines suivants : la sécurité des locaux et l'hygiène ; la sécurité alimentaire ; l'obligation d'assurance ; les qualifications de l'équipe d'encadrement ; le projet éducatif et pédagogique ; l'organisation administrative. Il apporte également une expertise technique et pédagogique aux responsables de structures.



MODALITÉS D'INSCRIPTION ET CONDITIONS DE VENTE :

CF NOS MODALITÉS D'INSCRIPTION P.26

POUR MIEUX DÉCOUVRIR NOTRE PROJET ET NOTRE ORGANISATION :

CF NOTRE PRÉSENTATION INSTITUTIONNELLE P.4

SOUS-SOMMAIRE

OCTOBRE



Beaumont St Cyr (6-17 ans) _____ p34

DÉCEMBRE



Pontgibaud (6-17 ans) _____ p35





6-17 ANS

RETOUR VERS LE FUTUR !

VENDREDI 23 OCTOBRE AU VENDREDI 30 OCTOBRE 2026
SÉJOUR N° 2684 | BEAUMONT ST CYR (86, HAUTE VIENNE) | 8 JOURS

**TU AIMES LES UNIVERS FÉÉRIQUES ? ALORS C'EST PARTI
POUR UNE SEMAINE EXTRAORDINAIRE AVEC EN POINT
D'ORGUE UNE JOURNÉE FUN AU FUTUROSCOPE !**

SITUATION GÉOGRAPHIQUE

À une vingtaine de kilomètres au nord de Poitiers, le village de Beaumont Saint-Cyr est idéalement à proximité immédiate du Domaine du Lac, un parc de loisir comprenant un lac et 300 hectares de verdure dédiés aux sports, à la nature et à la détente.

ACTIVITÉS POTENTIELLES*

- initiation cirque encadrée par des professionnels locaux (5 séances)
- 1 journée au Futuroscope sur le thème d'Halloween
- du sport et de la nature
- grands jeux, animations, veillées...

HÉBERGEMENT

Nous sommes accueillis en pension complète au centre Éthic Etapes qui jouxte le parc et le lac de Saint-Cyr. Bénéficiant d'un cadre hors pair, le centre d'hébergement met à notre disposition des chambres de 2 à 4 lits avec sanitaires complets dans chaque chambre ainsi que de nombreuses salles d'activités. Centre entièrement clôturé et sécurisé.

TARIF - 8 JOURS

Prix de journée moyen : 293,75 €

Tarif unique : 2350 €

*Nos tarifs sont nets de taxe (TVA non applicable selon l'article 293B du code général des impôts).
Modalités d'inscription p.26 et conditions générales de vente p.56*

**Les activités indiquées sont les activités qui peuvent potentiellement être proposées sur place ou à proximité. Leur présentation dans cette brochure n'est pas exhaustive et n'est pas contractuelle. Il appartient à l'équipe d'encadrement d'évaluer et adapter sur place le programme d'activité en fonction des aléas météorologiques, les capacités et envies des vacanciers.*



VACANCIERS

15 vacanciers maximum

ASR** sous réserve médicale

**ASR = accompagnement sanitaire renforcé

ÉQUIPE D'ENCADREMENT

1 directeur-trice

1 adjoint(e) pédagogique

2 adjoint(e)s sanitaires

9 animateur-trices minimum

VOYAGE

- Lieu de départ et de retour : Erquinghem-le-Sec (59) ; Arras (62). Possibilité d'amener et reprendre le vacancier sur place. Autre lieu de prise en charge : nous contacter.
- Voyage de nuit en autocar



Pour découvrir la maison :

<https://ethic-etapes.fr>
[/ethic-etapes-lac-de-saint-cyr](https://ethic-etapes-lac-de-saint-cyr)





6-17 ANS



TOUT FEU, TOUT FÊTE : NOUVEL AN AU COEUR DE L'Auvergne !

SAMEDI 26 DÉCEMBRE 2026 AU SAMEDI 2 JANVIER 2027

SÉJOUR N° 2685 | PONTGIBAUD (63, PUY-DE-DÔME) | 8 JOURS

**DIRECTION L'AUVERGNE, ENTRE VOLCANS, NATURE SAUVAGE
ET SENSATIONS FORTES !**

SITUATION GÉOGRAPHIQUE

Petit village fortifié au cœur de la nature, Pontgibaud est situé à 25 km au Sud-Ouest de Clermont-Ferrand. Ce petit bourg dynamique sera le point de départ de nombreuses aventures pour un dépaysement total en bordure du Parc Naturel Régional des Volcans.

ACTIVITÉS POTENTIELLES*

Les enfants découvriront la vue merveilleuse sur la Chaîne des Puys à bord du train électrique le Panoramique des Dômes. Ils pourront s'initier aux marches en raquettes dans la neige, rencontrer les chiens de traîneau et fêter la nouvelle année au cœur des volcans ! Et ce, sans oublier les grands jeux, animations et veillées...



VACANCIERS

25 vacanciers maximum
répartis par groupe d'âge
ASR** sous réserve médicale

**ASR = accompagnement sanitaire renforcé

ÉQUIPE D'ENCADREMENT

1 directeur-trice
1 adjoint(e) pédagogique
2 adjoint(e)s sanitaires
9 animateur-trices minimum

VOYAGE

- Lieu de départ et de retour : Erquinghem-le-Sec (59) ; Arras (62). Possibilité d'amener et reprendre le vacancier sur place. Autre lieu de prise en charge : nous contacter.
- Voyage de nuit en autocar

HÉBERGEMENT

Nous sommes logés en pension complète Au Centre des Volcans, un ancien collège réhabilité en centre d'hébergement très agréable et fonctionnel. Il propose un réfectoire, des salles d'activités, un gymnase avec jeux gonflables et une mini-ferme.



TARIF - 8 JOURS

Prix de journée moyen : 300 €

Tarif unique : 2 400,00 €

*Nos tarifs sont nets de taxe (TVA non applicable selon l'article 293B du code général des impôts).
Modalités d'inscription p.26 et conditions générales de vente p.56*

**Les activités indiquées sont les activités qui peuvent potentiellement être proposées sur place ou à proximité. Leur présentation dans cette brochure n'est pas exhaustive et n'est pas contractuelle. Il appartient à l'équipe d'encadrement d'évaluer et adapter sur place le programme d'activité en fonction des aléas météorologiques, les capacités et envies des vacanciers.*

Pour découvrir la maison :
<https://www.au-centre-des-volcans.fr>



SÉJOURS ADULTES 18 ANS ET +



Troubles du comportement - Troubles du spectre autistique - Handicap mental
Déficience intellectuelle - Très bonne à faible autonomie

RAPPEL

Nos séjours accueillent des majeurs à partir de 18 ans. La limite d'âge maximale est établie en de la capacité physique de la personne à participer à un séjour de vacances tel que nous le proposons. Selon la réglementation en vigueur, c'est l'âge au premier jour du séjour qui doit être pris en compte (par exemple un jeune qui n'a pas 18ans le jour du départ devra être inscrit dans un séjour pour mineurs).

COMPOSITION DES GROUPES



- Nous accueillons de 10 à 15 vacanciers maximum par séjour ;
- Afin de tenir compte des rythmes de vie et besoins de chacun, nos équipes composent des unités de vie en fonction de l'autonomie et de l'âge des vacanciers ;

ATTENTION :

Notre projet veille à s'adapter à la réalité des demandes formulées. C'est pourquoi, à l'heure où nous éditons cette brochure, il nous est impossible de connaître avec précision l'autonomie des vacanciers qui seront inscrits dans nos différents séjours. Pour cette raison, nous serons parfois amenés à vous proposer une autre destination que celle choisie lors de votre réservation.

*Pour les séjours de petites vacances pour lesquels nous ne proposons qu'une seule destination, 3 unités de vie sont systématiquement mises en place selon les niveaux d'autonomie des vacanciers inscrits.

BON À SAVOIR !

Tous nos séjours de vacances pour adultes sont déclarés en tant que séjours de Vacances Adaptées organisées (VAO) auprès des Directions départementales de l'Emploi, du Travail et des Solidarités (DDETS). La DDETS du département d'accueil exerce un contrôle global dans les domaines suivants : la sécurité des locaux et l'hygiène ; la sécurité alimentaire ; l'obligation d'assurance ; les qualifications de l'équipe d'encadrement ; le projet éducatif et pédagogique ; l'organisation administrative.



SOUS-SOMMAIRE

OCTOBRE



Beaumont St Cyr (bonne à faible autonomie)

p38

DÉCEMBRE



Pontgibaud (bonne à faible autonomie)



ACCESSIBLE PMR

p39





**ADULTES BONNE À
MOYENNE AUTONOMIE**

ESCAPADE AUTOMNALE EN AQUITAINE

VENDREDI 23 OCTOBRE AU VENDREDI 30 OCTOBRE 2026

SÉJOUR N° 2684 | BEAUMONT ST CYR (86, HAUTE VIENNE) | 8 JOURS

**TU AIMES LES UNIVERS FÉÉRIQUES ? ALORS C'EST PARTI
POUR UNE SEMAINE EXTRAORDINAIRE AVEC EN POINT
D'ORGUE UNE JOURNÉE FUN AU FUTUROSCOPE !**

SITUATION GÉOGRAPHIQUE

À une vingtaine de kilomètres au nord de Poitiers, le village de Beaumont Saint-Cyr est idéalement à proximité immédiate du Domaine du Lac, un parc de loisir comprenant un lac et 300 hectares de verdure dédiés aux sports, à la nature et à la détente.

ACTIVITÉS POTENTIELLES*

- initiation cirque encadrée par des professionnels locaux (5 séances)
- 1 journée au Futuroscope sur le thème d'Halloween
- du sport et de la nature
- grands jeux, animations, veillées...

HÉBERGEMENT

Nous sommes accueillis en pension complète au centre Éthic Etapes qui jouxte le parc et le lac de Saint-Cyr. Bénéficiant d'un cadre hors pair, le centre d'hébergement met à notre disposition des chambres de 2 à 4 lits avec sanitaires complets dans chaque chambre ainsi que de nombreuses salles d'activités. Centre entièrement clôturé et sécurisé.



Pour découvrir la maison :

<https://ethic-etapes.fr/ethic-etapes-lac-de-saint-cyr>



TARIF - 8 JOURS

Prix de journée moyen : 300 €

Tarif unique : 2 400,00 €

*Nos tarifs sont nets de taxe (TVA non applicable selon l'article 293B du code général des impôts).
Modalités d'inscription p.26 et conditions générales de vente p.56*

**Les activités indiquées sont les activités qui peuvent potentiellement être proposées sur place ou à proximité. Leur présentation dans cette brochure n'est pas exhaustive et n'est pas contractuelle. Il appartient à l'équipe d'encadrement d'évaluer et adapter sur place le programme d'activité en fonction des aléas météorologiques, les capacités et envies des vacanciers.*



VACANCIERS

15 vacanciers (dont 2 PMR)
maximum par session
ASR** sous réserve médicale

**ASR = accompagnement sanitaire renforcé

ÉQUIPE D'ENCADREMENT

1 directeur-trice
1 adjoint(e) pédagogique
2 adjoint(e)s sanitaires
7 animateur-trices minimum

VOYAGE

- Lieu de départ et de retour : Erquinghem-le-Sec (59) ; Arras (62). Possibilité d'amener et reprendre le vacancier sur place. Autre lieu de prise en charge : nous contacter.
- Voyage de nuit en autocar



**ADULTES TOUTES
AUTONOMIES**



PARENTHÈSE FESTIVE AU PAYS DES VOLCANS

SAMEDI 26 DÉCEMBRE 2026 AU SAMEDI 2 JANVIER 2027

SÉJOUR N° 2685 | PONTGIBAUD (63, PUY-DE-DÔME) | 8 JOURS

**DIRECTION L'Auvergne, ENTRE VOLCANS, NATURE SAUVAGE
ET SENSATIONS FORTES !**

SITUATION GÉOGRAPHIQUE

Petit village fortifié au cœur de la nature, Pontgibaud est situé à 25 km au Sud-Ouest de Clermont-Ferrand. Ce petit bourg dynamique sera le point de départ de nombreuses aventures pour un dépaysement total en bordure du Parc Naturel Régional des Volcans.

ACTIVITÉS POTENTIELLES*

Les vacanciers découvriront la vue merveilleuse sur la Chaîne des Puys à bord du train électrique le Panoramique des Dômes. Ils pourront s'initier aux marches en raquettes dans la neige, rencontrer les chiens de traîneau et fêter la nouvelle année au cœur des volcans ! Et ce, sans oublier les grands jeux, animations et veillées...



VACANCIERS

15 vacanciers maximum
(dont 2 PMR)

ASR** sous réserve médicale

**ASR = accompagnement sanitaire renforcé

ÉQUIPE D'ENCADREMENT

1 directeur-trice
1 adjoint(e) pédagogique
2 adjoint(e)s sanitaires
7 animateur-trices minimum

VOYAGE

- Lieu de départ et de retour : Erquinghem-le-Sec (59) ; Arras (62). Possibilité d'amener et reprendre le vacancier sur place. Autre lieu de prise en charge : nous contacter.
- Voyage de nuit en autocar

HÉBERGEMENT

Nous sommes logés en pension complète Au Centre des Volcans, un ancien collège réhabilité en centre d'hébergement très agréable et fonctionnel. Il propose un réfectoire, des salles d'activités, un gymnase et une mini-ferme pédagogique.



Pour découvrir la maison :

<https://www.au-centre-des-volcans.fr>



TARIF - 8 JOURS

Prix de journée moyen : 300 €

Tarif unique : 2 400,00 €

*Nos tarifs sont nets de taxe (TVA non applicable selon l'article 293B du code général des impôts).
Modalités d'inscription p.26 et conditions générales de vente p.56*

**Les activités indiquées sont les activités qui peuvent potentiellement être proposées sur place ou à proximité. Leur présentation dans cette brochure n'est pas exhaustive et n'est pas contractuelle. Il appartient à l'équipe d'encadrement d'évaluer et adapter sur place le programme d'activité en fonction des aléas météorologiques, les capacités et envies des vacanciers.*

CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE 2026

Les conditions d'exercice relatives à l'organisation et à la vente de nos séjours sont fixées par la Loi n° 92-645 du 13 juillet 1992, le décret n° 94-490 du 15 juin 1994 (articles 95 à 103). Ces textes sont consultables sur notre site Internet ou envoyés sur simple demande. Les conditions d'exercice des activités relatives à l'organisation et à la vente de voyages ou de séjours sont définies par le Code du Tourisme. Le fait de s'inscrire à l'un de nos séjours implique l'acceptation complète et sans réserve de nos conditions générales et particulières de vente.

ADHÉSION

Nos activités sont réservées aux seuls adhérents usagers de notre association à jour de leur cotisation. Cette cotisation est redevable dès la réservation de la première activité et est valable pour l'année civile en cours. Elle n'est pas remboursée en cas d'annulation. Cotisation 2026 : 15 euros par famille ou service de tutelle / 30 euros par structure collective ou institutionnel. Le montant de la cotisation est automatiquement ajouté au tarif de la première activité réalisée au cours de l'année civile.

TARIFS

Nos tarifs, nets de taxe (TVA non applicable selon l'article 293B du code général des impôts), comprennent :
Week-end et séjour uniquement :

- Les frais de voyage aller-retour tel que mentionné dans le descriptif de l'activité * ;
- transports durant le week-end ou le séjour ;
- l'hébergement (draps et couvertures fournies) ;
- la taxe de séjour ;
- la pension complète (le lavage du linge personnel n'est pas garantie pour les séjours de moins de 10 jours ; il n'est pas prévu pour les week-ends) ;
- les changes complets de jour et de nuit pendant la durée du week-end ou du séjour (si nécessaire).

**Au départ/retour des villes mentionnées dans le descriptif de l'activité. Dans le cas d'un voyage particulier engendrant un surcoût, un devis vous indiquera le montant complémentaire à régler.*

Pour toutes nos activités : les activités et loisirs réalisés ; les frais d'encadrement pédagogique, sanitaire et technique ; les assurances obligatoires ; les frais de dossier.

Nos tarifs ne comprennent pas : l'adhésion annuelle à notre association, les achats personnels (argent de poche), les frais médicaux ou autre avancés pour le vacancier, l'assurance annulation facultative et le surcoût éventuel d'un voyage particulier ou d'un retour anticipé suite à une exclusion de séjour.

Les prix figurant dans ce catalogue peuvent être soumis à variation à la hausse en fonction des variations du taux de change, du coût des transports, des taxes afférentes aux prestations offertes. De même, si des augmentations actuellement imprévisibles devaient modifier les conditions économiques de réalisation des séjours entre la conception de cette brochure et le jour du départ, nous serions contraints de remanier les prix présentés dans cette brochure.

MODIFICATION DU PROGRAMME D'ACTIVITÉS PAR L'ORGANISATEUR

Les 1000 & UN Loisirs se réserve le droit, si les circonstances l'exigent (conditions climatiques, contraintes locales imprévues, raisons de sécurité ou capacité des vacanciers), de modifier à tout moment le programme d'activités de chaque séjour/week-end/journée récréative mentionné à titre indicatif et non contractuel dans ce catalogue.

MODIFICATION, ANNULATION OU INTERRUPTION DE SÉJOUR PAR L'ORGANISATEUR

Les 1000 & UN Loisirs peut être amenée à changer le lieu de destination du séjour ou le type d'hébergement en raison de la carence du prestataire initialement prévu ou pour des raisons de force majeure. Dans ce cas, nous recherchons toujours avec les inscrivants concernés une solution de remplacement. Si celle-ci ne peut convenir, les acomptes versés sont intégralement remboursés sans que l'inscrivant puisse prétendre à des dommages et intérêts. Les 1000 & UN Loisirs se réserve le droit, si les circonstances l'exigent, en cas de force majeure ou en cas d'insuffisance du nombre de vacanciers d'annuler un séjour. Dans ce cas, nous recherchons toujours avec les familles/inscrivants concernés une solution de remplacement. Si celle-ci ne peut convenir, les acomptes versés sont intégralement remboursés sans que l'inscrivant ne puisse prétendre à des dommages et intérêts. Si les circonstances l'exigent ou en cas de force majeure, Les 1000 & UN Loisirs se réserve le droit d'interrompre le séjour et d'organiser un retour anticipé collectif. Dans ce cas, nous proposons de ne facturer que les jours réellement effectués sans que l'inscrivant ne puisse prétendre à des dommages et intérêts.

RETOUR ANTICIPÉ D'UN VACANCIER POUR PROBLÈME DE COMPORTEMENT

Si les circonstances l'exigent (violence ingérable, comportement non adapté à la vie en collectivité, dégradation intentionnelle...), Les 1000 & UN Loisirs se réserve le droit d'interrompre le séjour d'un vacancier et de mettre en place son retour anticipé (à ne pas confondre avec le rapatriement sanitaire mis en place en cas d'accident ou maladie). Dans ce cas, aucune somme ne sera remboursée et les frais de convoyage occasionnés par ce retour anticipé seront à la **charge exclusive de l'inscrivant**. L'exclusion du séjour pour raison comportementale entraîne automatiquement l'annulation à charge de l'inscrivant de la seconde session éventuellement prévue pour la même période. De même, en cas de dégradation intentionnelle ou de dommage à un tiers, Les 1000 & UN Loisirs facturera à l'inscrivant ou au responsable légal le montant des dégradations et des franchises d'assurance. Enfin, selon les circonstances, Les 1000 & UN Loisirs se réserve le droit d'entamer toute procédure administrative ou judiciaire qui s'avérerait nécessaire.

MODES DE RÈGLEMENT

Les modes de règlements acceptés sont : chèques à l'ordre des « 1000 & UN Loisirs », virements bancaires (préciser au minimum le numéro de facture dans l'intitulé), prélèvement automatique (service gratuit sur demande), chèques vacances ANCV. Nous déclinons toute responsabilité lors de l'expédition de vos chèques ou chèques vacances par voie postale. Les 1000 & UN Loisirs est conventionnée VACAF national. Si vous souhaitez faire valoir des aides CAF, nous vous remercions de vérifier auprès de nos services l'éligibilité de vos droits. Nous acceptons également tout tiers payeur à condition d'avoir au préalable l'accord de prise en charge écrit de la part du tiers payeur concerné. Une attestation de séjour est disponible sur simple demande afin de solliciter des aides financières de votre CE, mairies ou autres.

À défaut de paiement à l'échéance, Les 1000 & UN Loisirs sera en mesure d'appliquer des intérêts de retard aux professionnels au taux légal en vigueur majoré d'une indemnité forfaitaire de 40 € net de taxe.

ANNULATION DE L'INSCRIPTION

Toute annulation d'inscription doit se faire par écrit.

Nous mettrons alors en place une procédure de remboursement si des acomptes ont été versés. Cependant des frais auront déjà été engagés par notre association, c'est pourquoi une retenue sur le prix de l'activité sera effectuée :

Pour les activités de loisirs (journées récréatives, week-ends...) :

Retenue effectuée en cas de désistement : intégralité du prix de l'activité

Pour les séjours de vacances :

Retenue effectuée en cas de désistement quel qu'en soit le motif :

- | | |
|--|----------------------------------|
| - plus de 45 avant le départ | 250 euros de frais administratif |
| - entre 45 et 21 jours avant le départ | 500 euros de frais administratif |
| - entre 20 et 10 jours avant le départ | 80% du prix du séjour |
| - moins de 10 jours avant le départ ou absence au départ | intégralité du prix du séjour |

ATTENTION :

- Afin d'anticiper les désistements liés à une raison médicale, prévoir de souscrire une assurance annulation (à défaut le certificat médical ne suffit pas à obtenir remboursement) ;
- Aucun remboursement ne sera consenti si le vacancier quitte le centre avant la fin du séjour, quel que soit le motif ;
- La cotisation d'adhésion n'est jamais remboursable ;

ASSURANCE ANNULATION (OPTION FACULTATIVE PROPOSÉE UNIQUEMENT POUR LES SÉJOURS DE VACANCES ; À SOUSCRIRE MINIMUM 1 MOIS AVANT LE DÉPART)

Le vacancier peut obtenir le remboursement des acomptes et des sommes versées en règlement de l'activité (hors montant de la garantie annulation et des frais de dossier) en optant pour une garantie annulation au moment de la réservation. Nous proposons un service facultatif à prix coûtant tel que proposé par notre assureur (MAIF) sans honoraire ou marge supplémentaire pour nous. Le montant de cette garantie annulation doit être réglé impérativement au moment de la réservation et ne fera l'objet d'aucun remboursement. Nous contacter pour tout renseignement et les modalités de mise en place (minimum 1 mois avant le départ). Information : vous pouvez aussi souscrire ce type d'assurance auprès de votre propre assureur.

ASSURANCES & ASSISTANCE RAPATRIEMENT

Les 1000 & UN Loisirs souscrit toutes les assurances de responsabilité civile, professionnelle et individuelle accident pour chaque vacancier, salarié ou bénévole.

Tous nos vacanciers bénéficient également d'un contrat rapatriement en cas de maladie ou accident nécessitant un retour anticipé. Cette décision ne peut être prise que par les professionnels de santé locaux mis en relation avec les spécialistes de l'assistance par l'association.

Contrat MAIF n° 316 666 6 H / Assistance rapatriement : Inter-Mutuelles assistance.

FRAIS MÉDICAUX AVANCÉS POUR LE VACANCIER

Ils sont **à la charge de l'inscrivant**. Dans le cas où l'association a avancé ces frais, une demande de remboursement sera adressée dans les meilleurs délais après le séjour. Dès réception du règlement, l'association enverra la ou les feuilles de maladie/ordonnances pour le remboursement auprès de la Caisse Primaire de Sécurité Sociale ou éventuellement la Mutuelle de chaque inscripteur.

RÉCLAMATIONS

Les réclamations doivent **obligatoirement être adressées par écrit** à la présidence de l'association Les 1000&UN Loisirs **dans un délai maximum de 30 jours après la fin de l'activité**. Une réponse circonstanciée y sera apportée dans les meilleurs délais. En cas de perte d'effet personnel, un geste associatif peut être accordé sur présentation de justificatif(s) dans la limite de 150 € et sous réserve d'une éventuelle prise en charge par notre assureur.

INFORMATIQUE & LIBERTÉS – PROTECTION DES DONNÉES PERSONNELLES

Les données personnelles collectées lors de la réservation sont traitées de manière automatisée à travers une base de données que nous gérons directement et exclusivement. En aucun cas vos données ne sont transmises à des partenaires. Vous disposez d'un droit d'accès, d'opposition, de modification, de rectification et de suppression des données qui vous concernent, et du droit de définir des directives relatives au sort de vos données personnelles si vous ne pourriez plus les exercer, en contactant et joignant un justificatif d'identité à **contact@les1000etunloisirs.fr**.

Vos données personnelles sont collectées afin de pouvoir vous adresser toute documentation se rapportant à nos activités ou projets ainsi que pour gérer vos demandes d'inscription dans nos activités. Elles seront conservées pendant toute la durée de notre relation commerciale et jusqu'à 3 ans après votre dernière inscription. Vos factures et bons de commandes seront quant à eux conservés pendant les durées légales et fiscales de conservation en vigueur.

ENSEMBLE CONSTRUISONS LE PROJET SUR-MESURE DE VOS BÉNÉFICIAIRES !



OFFRE RÉSERVÉE UNIQUEMENT AUX ÉTABLISSEMENTS SOCIAUX ET MÉDICO-SOCIAUX (ESMS)

Vous avez le souhait de mettre en place un projet de loisirs ou de séjour adapté aux besoins spécifiques de vos bénéficiaires ? Nous mettons à votre disposition notre savoir-faire pour vous proposer des solutions à construire ensemble de A à Z.



Attention, qu'il soit avec ou sans hébergement, un projet sur-mesure ne s'improvise pas : compter entre 3 et 6 mois minimum de construction préalable en fonction de la nature du projet et de la période de l'année. Au plus le projet est pensé en amont, au plus le champ des possibles est ouvert !

LE PETIT TRUC EN +

- une co-construction du projet à travers différents temps de travail avec les professionnels et les bénéficiaires de la structure (évaluation des besoins et des contraintes, création, préparation, bilan...);
- une équipe d'encadrement adaptée et modulable pouvant intégrer le personnel de l'ESMS ;
- pour les projets avec voyage : prise en charge des bénéficiaires directement dans l'établissement ;
- pour les projets s'adressant à des mineurs dans les murs de l'ESMS : accompagnement à l'habilitation des locaux auprès des services ACM (accueils collectifs de mineurs) ;



**POUR TOUTE QUESTION,
CONTACTER GUILLAUME**

guillaume@les1000etunloisirs.fr





Les 1000 & UN Loisirs vous propose des événements et sorties ludiques, journées récréatives, week-ends, séjours de vacances, projets d'animation ou de séjours sur-mesure pour les établissements médico-sociaux, une expertise et un accompagnement dans la formation à l'animation adaptée au handicap.

CONTACT

03 20 54 91 35

contact@les1000etunloisirs.fr

www.les1000etunloisirs.fr

46, rue de la Gare 59930 WEZ-MACQUART

